

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-1410/SG/FP portant titularisation des réacteurs stagiaires dans le corps territorial de l'administration générale.

n° 75-1410/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
9 juillet 1975

Numéro JO  
n° 15 du 10/08/1975

Date du numéro  
10 août 1975

### TEXTE INTÉGRAL

Les rédacteurs stagiaires du corps territorial de l'Administration générale ci-après désignés sont titularisés dans leur fonctions et nommés rédacteurs, selon les modalités suivantes pour compter du 1er janvier 1975 : M. Ahmed Mohamed Abdi, rédacteur de 2° classe, 4° échelon (indice 720) Port M. Ismaël Ibrahim Omar, rédacteur de 2° classe, 4° échelon (indice 670) Santé Mr. M. Awad Ali Saleh, rédacteur de 2° classe, 3° échelon (indice 670) Elevage M. Mahamoud Yonis Kalif dit Theodore, rédacteur de 2° classe, 3° échelon (indice 670) Finances où de M. Mahmoud Iman Chil, rédacteur de 2° classe, 3° échelon (indice 670) santé.